

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

Séance du 7 mars 2025
Délibération n°2025-12

L'an deux mille vingt cinq, le 7 mars, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	11
Votants	13

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Jean Christophe PRORIOLO arrivé après la délibération 2025-8, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Josette POTUS.

Procurations : Josette POTUS a donné procuration à Gilles TRONCHON, Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 21 février 2025.

Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la région Auvergne Rhône Alpes sur les chemins de St Jacques en amont du Puy en Velay, l'Agglomération du Puy montera le dossier de demande d'aide auprès de la Région en soutien des projets des communes.

Le Maire sollicite l'avis du Conseil et son autorisation pour inscrire la commune de St Vincent dans cette démarche.

Après discussion, le Maire est autorisé à signer les documents afférents à cet appel et à la subvention attachée.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 13 MARS 2025 et publication le 13 MARS 2025
--